

Discrimination pratiquée par les IRP

Par comoreplays, le 12/03/2011 à 14:04

Bonjour à tous,

Quels sont les recours tant pour l'employeur que pour le salarié concerné dans le cadre de pratiques discriminatoires de la part de délégués du personnel locaux avec diffamation du salarié concerné dans un ordre du jour d'IRP National.

Les éléments en ma possession sont verbaux, aucun écrit dans l'attente du procès verbal mais convocation des salariés concernés par la direction, salarié incriminés par un DP en arrêt et sous antidepresseurs.

Avez déjà rencontré des cas similaires si oui quelles actions avez vous menées sachant que le salarié concerné signale que ce comportement discriminatoire des dp a été confirmé par un des dp devant témoin prétextant un lien hiérarchique direct avec la direction et reprochant à ce même salarié de ne pas diffuser des informations liées à sa fonction (obligation de discrétion du salarié)

Merci d'avance pour vos réponses dans ce dossier socialement délicat,